

Evolving veterinary education for a safer world

12 – 14 octobre 2009

Législation et surveillance

12 – 14 octobre 2009

Martial Petitclerc



Pourquoi ?



Parce qu'en contribuant à...

la sécurité alimentaire,



la production de richesses,

la santé des populations

Les Services vétérinaires sont un bien public mondial

Qui méritent :

Une bonne gouvernance

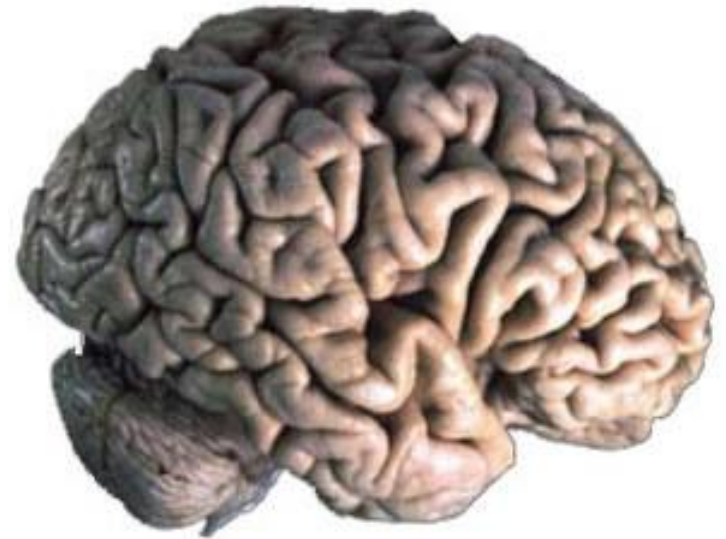
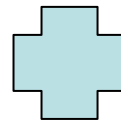


Une législation à la hauteur des enjeux

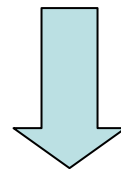
Pertinence de l'action



Données

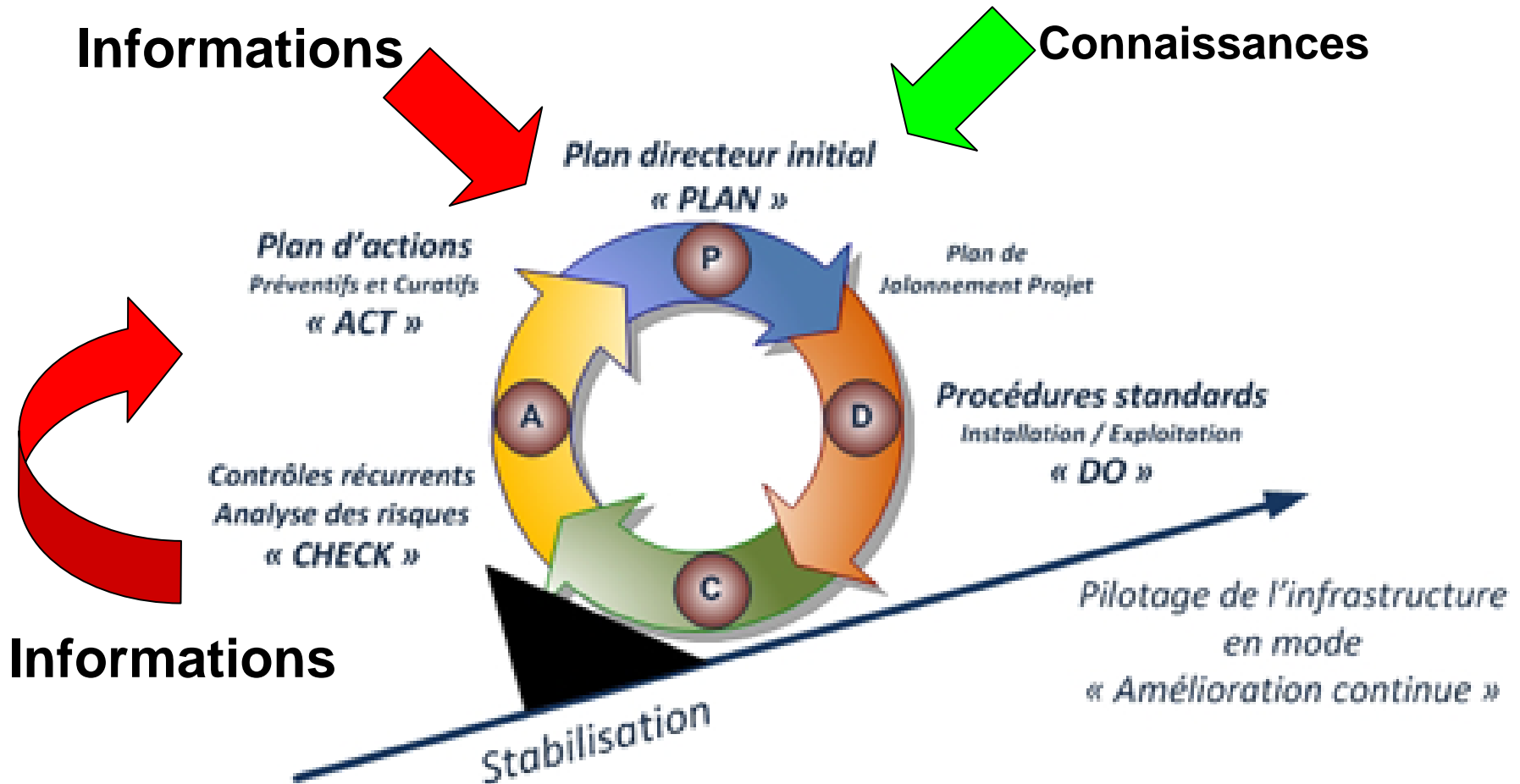


Compétence



Plan d'action pertinent

Efficiency des processus



Chaînage de l'information

Recueil

Transmission

Traitement

Exploitation-Diffusion -

Différentes situations

« Endémiques »

« Incidentes »

« Émergentes »

CHAPITRE II - AUTORITÉ ET CAPACITÉ TECHNIQUES

Compétences critiques

Section II-1 Diagnostics établis par les laboratoires vétérinaires

Section II-2 Assurance de la qualité des laboratoires

Section II-3 Analyse de risque

Section II-4 Quarantaine et sécurité aux frontières

Section II-5 Épidémiosurveillance

Section II-6 Détection précoce et réponse rapide aux situations d'urgence

Section II-7 Prévention, contrôle et éradication des maladies

Section II-8 Santé publique vétérinaire et sécurité sanitaire des aliments

Section II-9 Médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire

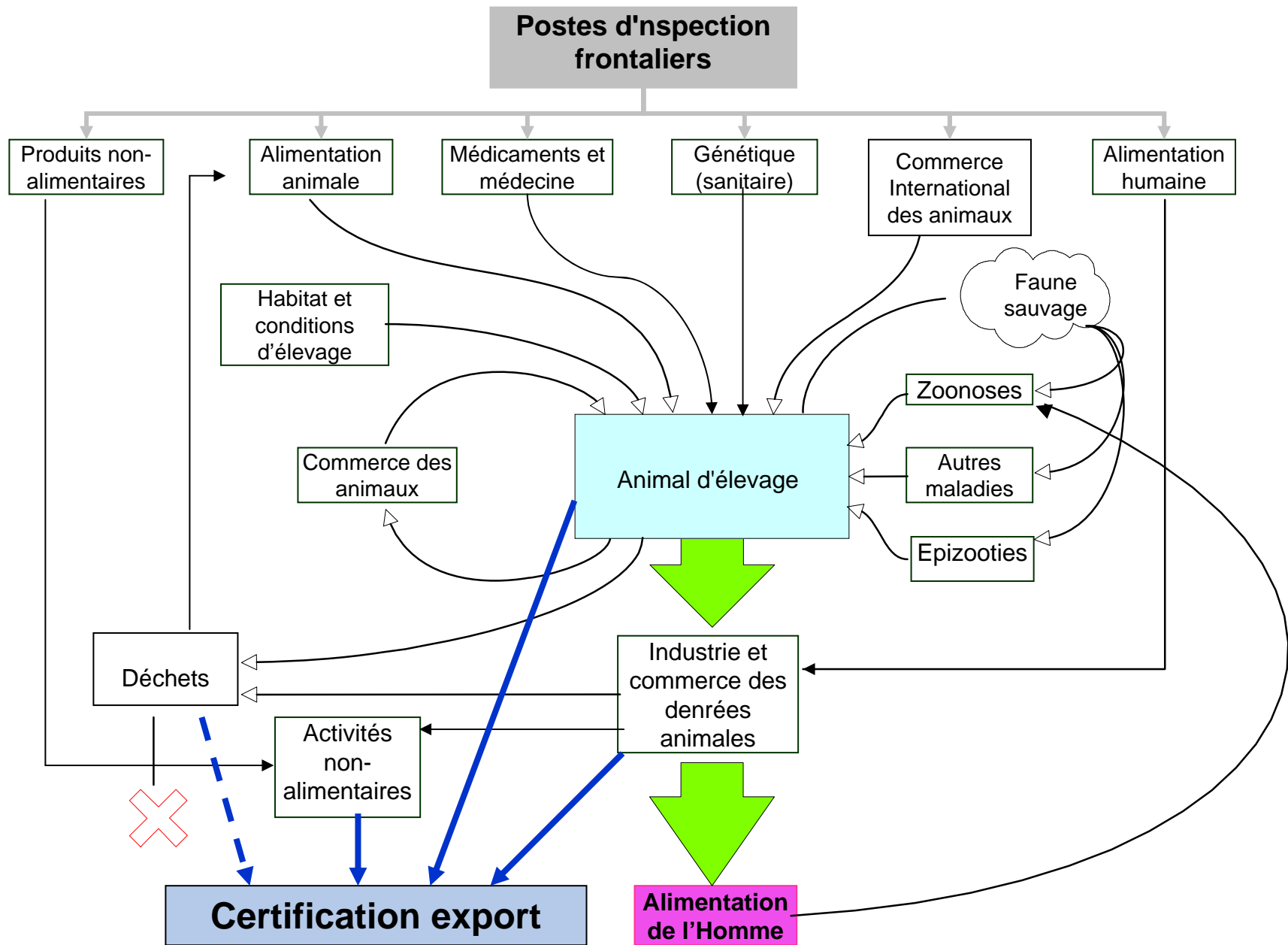
Section II-10 Recherche des résidus

Section II-11 Problèmes émergents

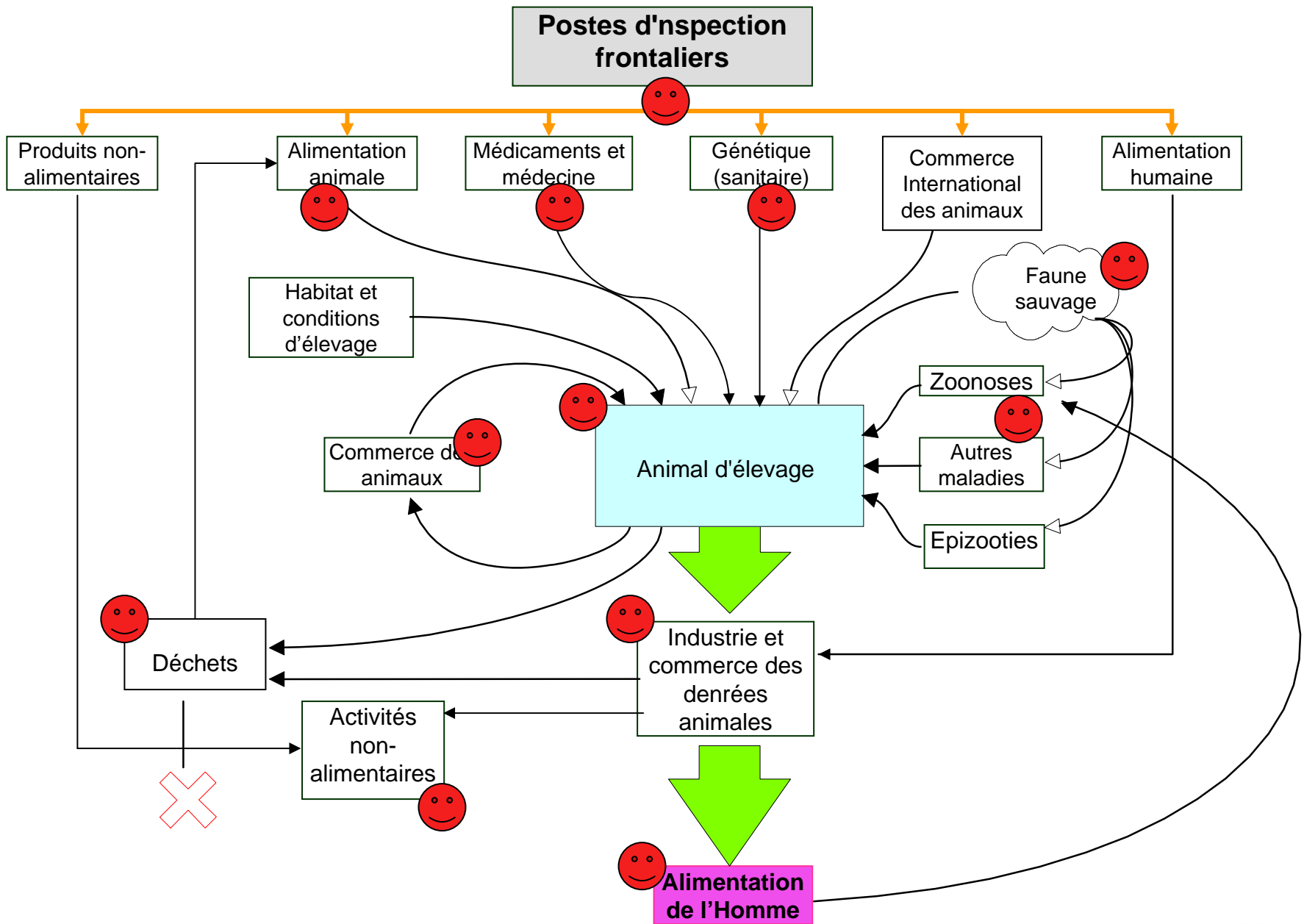
Section II-12 Innovation technique

La santé publique vétérinaire (fr.)

« l'ensemble des actions qui sont en rapport direct ou indirect avec les animaux, leurs produits et sous-produits, dès lors qu'elles contribuent à la protection, à la conservation et à l'amélioration de la santé de l'Homme, c'est à dire son bien-être, physique, moral et social" ».



Le domaine vétérinaire



Les points de surveillance

Les points de surveillance

Définir les données pertinentes

Sources de données

Modalité de recueil (déclaration, enquêtes, constats...

Modalités de transmission

Utilisation

Les opérateurs

Les éleveurs et détenteurs d'animaux

Les vétérinaires et professionnels de santé

Les laboratoires

Les transporteurs et prestataires

Les contrôleurs et les inspecteurs

Contexte juridique



Protection des droits



Etat de droit



Etat dans lequel les normes juridiques sont hiérarchisées de telle sorte que sa puissance s'en trouve limitée.

(Hans Kelsen 1881-1973)

Toutes les personnes juridiques, individus, sociétés et puissance publique, sont soumises au droit

Obligations dans l'Etat de droit

Libertés fondamentales :

Propriété (l'animal est un bien relevant du droit de propriété)

Vie privée (données personnelles, secret médical)

Liberté du commerce et du travail

Liberté de déplacement

Secret des communications

Toute restriction ou réglementation devra passer par la Loi et seulement si cela améliore les autres libertés ou si cela prévient un trouble à l'ordre public.

Information vétérinaires utiles

Recenser les données utiles pour définir leur statut juridique :

Exemples:

Identification des animaux et traçabilité des mouvements

Recensement des établissements et des activités professionnelles

Données médicales (zoonoses, TIA)...

Nature des données

Données de base :

Enregistrement des opérateurs,

Enregistrement des animaux

Données incidentes:

Mouvements d'animaux

Déclarations des maladies ou des suspicions

Agents pathogènes (laboratoires)

Autocontrôle négatifs,

Pharmacovigilance...

Déclarations

Déclaration obligatoire des maladies

Déclaration des pathogènes

Déclaration des mouvements

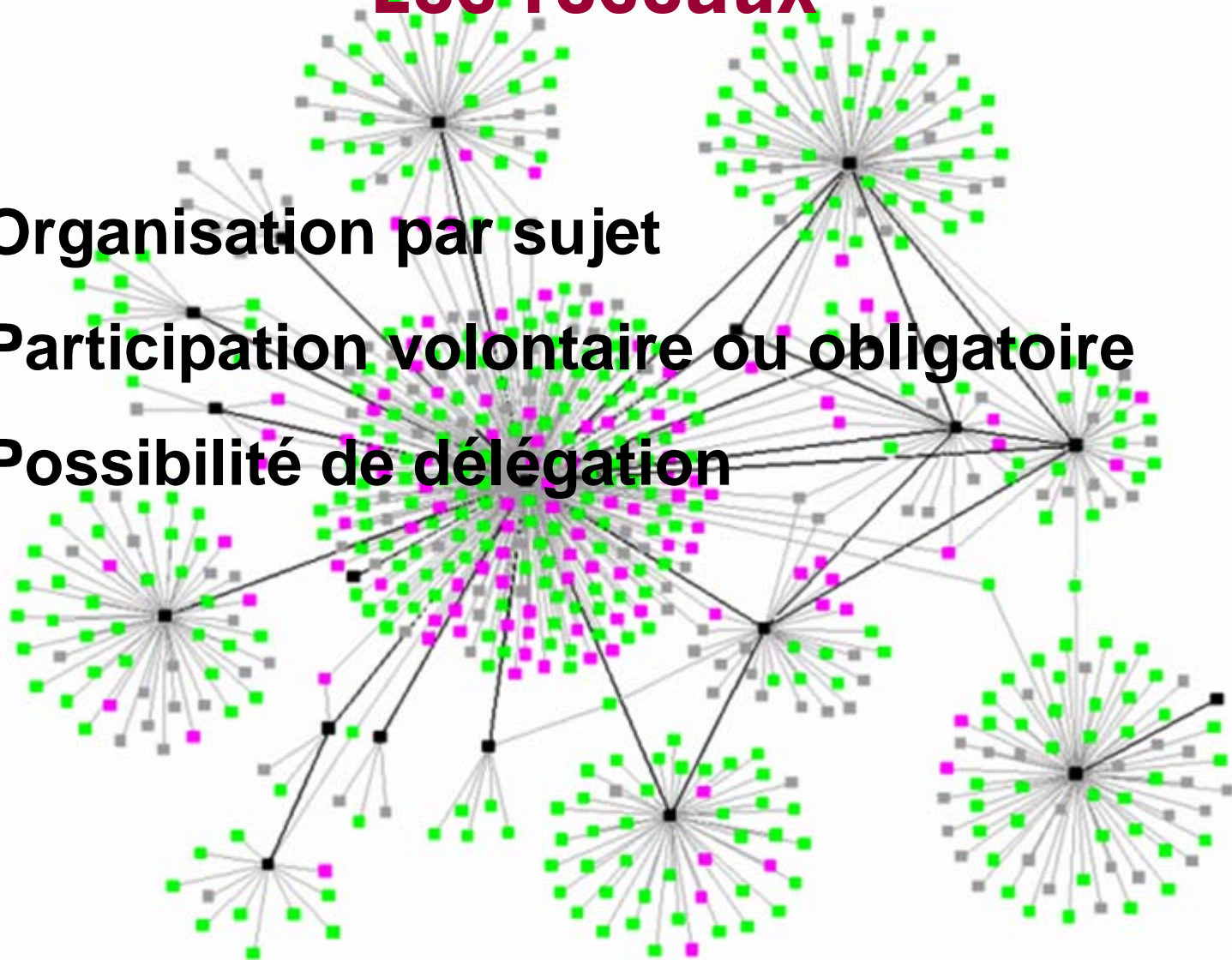
Alertes sanitaires

Les réseaux

Organisation par sujet

Participation volontaire ou obligatoire

Possibilité de délégation



Les lignes directrices pour la législation vétérinaire de l'OIE

Les inspecteurs devraient disposer des droits et des procédures leur permettant :

- (i) d'accéder aux documents ;
- (ii) d'effectuer des prélèvements ;

Laboratoires à compétence vétérinaire

La législation vétérinaire devrait préciser les conditions pour la classification, l'agrément, le fonctionnement et le contrôle de chacun des niveaux de qualification des laboratoires.

L'identification et la traçabilité

La législation vétérinaire devrait :

(ii) prévoir la possibilité de la rendre obligatoire pour certaines espèces, territoires ou usages ;

(v) permettre d'utiliser **les données de l'identification** pour les besoins du domaine vétérinaire ;

(vii) déterminer la nature des données devant être enregistrées et les responsabilités de chaque intervenants, notamment celles des détenteurs d'animaux ;

(viii) prévoir les contrôles et les corrections appropriées permettant d'assurer la fiabilité des données figurant dans les bases et prévoir notamment le retrait des animaux morts de quelque façon que ce soit ;

(ix) garantir les libertés constitutionnelles en limitant l'usage des données et en garantissant leur confidentialité et leur sécurité.

La surveillance

La législation vétérinaire devrait organiser :

- (i) la collecte, la transmission et l'exploitation des données épidémiologiques relatives aux maladies listées ;
- (ii) un système d'alerte rapide.

La lutte contre les maladies

La législation vétérinaire devrait prévoir :

(iii) l'organisation de la déclaration des maladies ou de leur suspicion ;

(v) les mesures de surveillance officielles ;

La législation vétérinaire devrait comprendre les mesures générales suivantes :

(v) les recherches épidémiologiques ;

Pharmacie vétérinaire

Qualité des médicaments

En vue de la délivrance et du suivi des autorisations, la législation vétérinaire devrait prévoir :

(iv) l'organisation de la pharmacovigilance.

Protection de la chaîne alimentaire et traçabilité

La législation vétérinaire devrait permettre de garantir la qualité sanitaire des denrées d'origine animale en :

(i) obligeant à l'enregistrement de tous les événements sanitaires intervenus pendant les phases de production primaires ;

Etablissements intervenant dans la chaîne alimentaire

La législation vétérinaire devrait quand nécessaire:

(i) permettre le recensement des opérateurs intervenant dans la chaîne alimentaire;

Conclusions

Bien public mondial

Etat de droit et bonne gouvernance

Législation support de toute action
publique

La législation vétérinaire fait partie d'un ensemble et
doit s'y conformer

Merci de votre attention

Organisation
Mondiale
de la Santé
Animale

World
Organisation
for Animal
Health

Organización
Mundial
de Sanidad
Animal